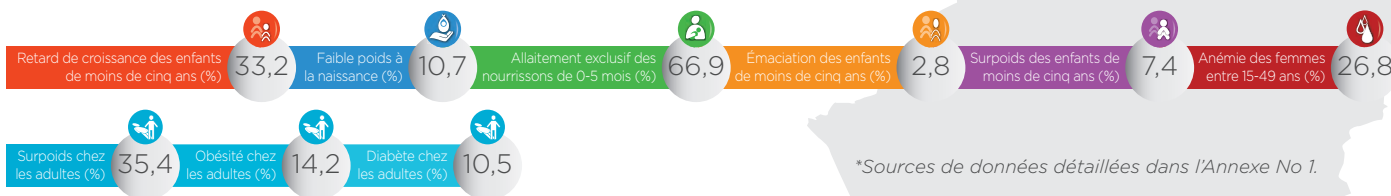




Date d'adhésion : juillet 2014
Population : 2,17 millions

Lesotho



Transformations institutionnelles en 2016-2017

Non disponible pour 2014 *

2015 4%

Non disponible pour 2016 *

2017 28%

Non disponible pour 2014 *

2015 8%

Non disponible pour 2016 *

2017 34%

Non disponible pour 2014 *

2015 8%

Non disponible pour 2016 *

2017 26%

Non disponible pour 2014 *

2015 0%

Non disponible pour 2016 *

2017 4%

Total pondéré 2017 23%

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

En octobre 2016, le lancement de la Politique nationale de nutrition, et l'étude sur le coût de la faim en Afrique a aidé à réunir les diverses parties prenantes au Lesotho, y compris celles du secteur privé. Une collaboration récente avec les Ministères des finances et de la planification du développement, ainsi qu'une sensibilisation à la création de réseaux SUN avec les organisations de la société civile, le secteur privé,

les organismes des Nations unies, le monde universitaire et les médias, vont contribuer à la future mise en place de ces réseaux, qui se fera avec le soutien de REACH. À l'avenir, d'autres activités nationales de plaidoyer seront proposées, en collaboration avec Sa Majesté le roi Letsie III, ainsi qu'un accroissement de l'engagement politique, afin de garantir le financement et l'efficacité des structures de coordination.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent

L'élaboration, la révision et la validation de la Politique nationale de nutrition ont nécessité l'examen attentif d'autres politiques pertinentes pour garantir une approche globale et adéquatement centrée sur des actions spécifiques à la nutrition ou qui y contribuent. Tous les acteurs concernés ont parti-

cipé à sa création ; et des rapports d'évaluation sur l'incidence de cette politique sont régulièrement produits pour éclairer les décisions stratégiques. En outre, la Semaine nationale de la nutrition d'octobre permet de sensibiliser le public à la nutrition.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Le Lesotho ne dispose pas encore d'un cadre commun de résultats officiel, mais celui-ci est en cours de développement. Le Bureau de coordination de l'alimentation et de la nutrition (FNCO) et l'initiative REACH élaborent un plan stratégique national de nutrition. Les partenaires du secteur privé soutiennent des interventions spécifiques à la nutrition comme l'enrichissement des

aliments, tandis que les organismes des Nations unies et les ONG soutiennent des interventions spécifiques ou contribuant à la nutrition, de divers ministères. En réaction à la sécheresse de 2016, un forum national de coordination a été organisé et un plan commun mis en place, avec des responsabilités et un budget clairement définis.

Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

À ce jour, il n'y a pas encore eu d'effort systématique de suivi financier et de mobilisation de ressources supplémentaires pour la nutrition. Le suivi des investissements, via l'approche en trois étapes du Mouvement SUN, ne prend en compte que les investissements spécifiques à la nutrition : en raison de la nature du budget du Lesotho, les investissements dans des activités contribuant à la nutrition s'avèrent très difficiles à déter-

miner. À l'avenir le roi Letsie III, champion de la nutrition de l'Union africaine, contribuera au plaidoyer; le fonds de nutrition du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique peut offrir des possibilités de financement ; et un engagement accru du Ministère des finances est nécessaire. Des dons ponctuels sont demandés aux entreprises et aux organisations de la société civile locales pour des événements spécifiques.

PRIORITÉS 2017-2018

- Développer une plateforme multi-acteurs SUN fonctionnelle ;
- Accroître la capacité de renforcement de la nutrition grâce à des cadres financiers clairs ;
- Donner la priorité aux interventions spécifiques à la nutrition ou qui y contribuent et à leur mise en œuvre (les 10 interventions nutritionnelles clés) ;
- Créer un environnement favorable par le plaidoyer, la communication et le partage des connaissances, pour établir une législation et une coordination solides.